



WEBINAIRE EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

JEUDI
29
FÉV.

à 18h





INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

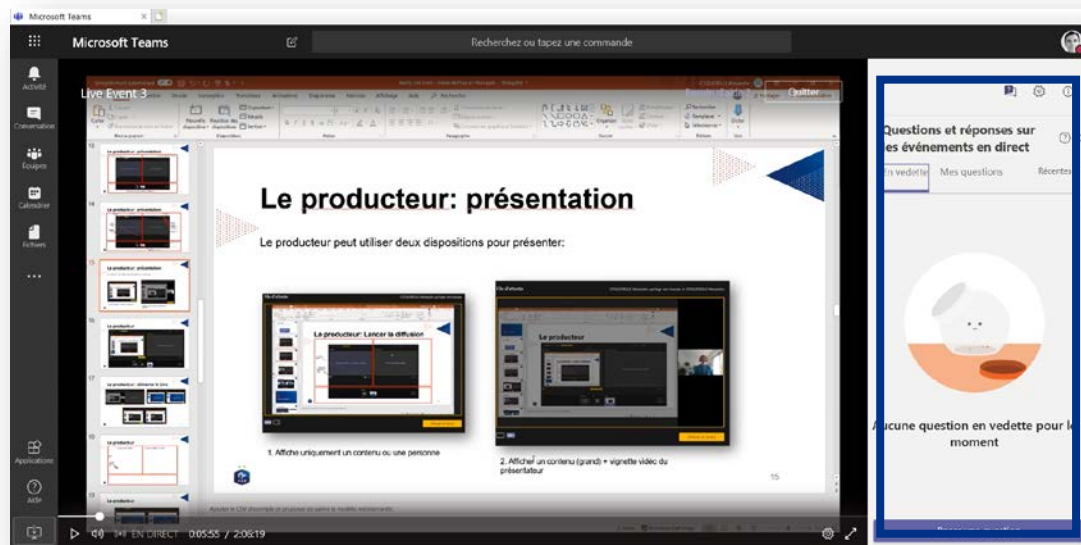
Comment créer et pérenniser un emploi dans son club ?

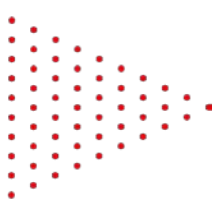
29 Février 2024

Fonctionnement du webinaire

- **Seuls les intervenants** ont la possibilité de s'exprimer à l'oral au cours du webinaire
- En cas de question, nous vous invitons à utiliser la boîte de dialogue **Questions – Réponses** depuis votre logiciel **Microsoft Teams** : nous vous **répondrons directement** !

REDIFFUSION





Ouverture du Webinaire



Daniel FONTENIAUD

Gérant de l'IEFF



Un service dédié à l'Emploi au niveau fédéral

- ▶ Le Comité Stratégique Emploi-Formation en date du 8 novembre 2022 a décidé d'octroyer la compétence emploi à l'IEFF
- ▶ Depuis mars 2023, le service Emploi a pour objectif :
 - ❑ La gestion opérationnelle du FAFA Emploi
 - ❑ Le développement de l'Emploi au sein des clubs amateurs
 - ❑ L'insertion professionnelle des éducateurs diplômés
 - ❑ La création d'un Observatoire des Métiers et de l'Emploi du Football
- ▶ Le service Emploi est constitué de 2 personnes:
 - ❑ Luc HERNU
 - ❑ Nicolas EYEGHE MINKO
- ▶ Un référent emploi dans chacune des Ligues



Ouverture du Webinaire



**LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR**



Philippe LE YONDRE

Membre du Bureau
Exécutif de la LFA

Animation du Webinaire



Luc HERNU

Responsable du
Service Emploi et
Insertion
Professionnelle

Nicolas EYEGHE MINKO

Chef de Projet
Emploi

Pauline AUGÉ

Conseillère
Développement

Yacine MEDJAHED

Conseiller
Développement

SOMMAIRE



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

1 Objectifs
du webinaire

2 FAFA
Emploi
2024/2025

3 Plan
d'Engagement
Sociétal de la
FFF

4 Dispositifs
Emploi A.N.S.

5 Appel à
Projets
Impact 2024

6 Questions



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

1

Objectifs du webinaire

Objectifs du Webinaire

Soyons P.R.E.T.S. à Agir Ensemble pour l'Emploi

- ▶ Présenter des dispositifs d'aide à la création d'emplois
- ▶ Présenter un appel à projets afin de cofinancer des actions et de contribuer à la pérennisation de l'emploi



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

2

FAFA EMPLOI 2024-2025

Présentation du FAFA EMPLOI 2024-2025



Nicolas EYEGHE MINKO

Chef de Projet
Emploi

Le Fonds d'Aide au Football Amateur

- ▶ Le Fonds d'Aide au Football Amateur est une contribution annuelle de la FFF d'environ **15 millions d'euros**, qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur.
- ▶ Cette enveloppe budgétaire est alimentée en grande partie par les partenariats majeurs de la F.F.F, ainsi que par la Ligue du Football Professionnel par solidarité auprès du football amateur



The graphic features the FFF logo at the top center, with the text 'FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR' and 'FAFA' in large, stylized letters. Below this, a dark blue box contains the text 'LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER LEURS PROJETS.' The central illustration shows a desk with a computer, a whiteboard, a desk chair, a soccer field, and a white van. At the bottom, the slogan 'ENSEMBLE, ON EMPLOIE - ON SE FORME - ON S'ÉQUIPE - ON ROULE' is displayed, followed by the call to action 'RDV SUR FFF.FR/FAFA' and the note 'Rapprochez vous de votre district pour plus d'informations'.

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA

LA **FFF** AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER LEURS PROJETS.

ENSEMBLE,
ON EMPLOIE - ON SE FORME - ON S'ÉQUIPE - ON ROULE

▶ **RDV SUR FFF.FR/FAFA**
Rapprochez vous de votre district pour plus d'informations

Le FAFA Emploi – Quelques chiffres

Saison	Nombre de postes créés
2019/2020	66
2020/2021	86
2021/2022	123
2022/2023	170
2023/2024	119
2024/2025	120

**Budget
2024/2025 :
3,6M €**

FAFA Emploi : les grands principes

Objectif : structurer le club pour pérenniser et développer son activité

- ▶ Accompagner la création d'emploi structurant (CDI) **à minima à mi-temps (17h30/semaine)** au sein des clubs amateurs de Football autour de 3 postes :
 - ❑ Responsable Sportive/Sportif
ET/OU
 - ❑ Responsable Administrative/Administratif
- ▶ Un dossier créé informatiquement par les clubs et répondant au cahier des charges



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA >



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

▶ RDV SUR FFF.FR/FAFA

FAFA Emploi 2024/2025

Modalités de financement (2 versements/an) :

- ▶ Financement sur 3 saisons :
 - Aide de **4000€/an** pour un contrat mi-temps
 - Aide de **8000€/an** pour un contrat temps plein
 - Aide proratisée en fonction du temps de travail

- ▶ Non dégressivité de l'aide

1 ^{ère} saison de financement	8 000 €
2 ^{ème} saison de financement	8 000 €
3 ^{ème} saison de financement	8 000 €

- ▶ Possibilité de cumuler l'aide FAFA Emploi avec d'autres aides (ANS, régionale...) sauf dispositif 1000 emplois

Exemple : Mon club bénéficie de la totalité de l'aide FAFA Emploi (35h/semaine) et bénéficie d'une aide de l'Agence Nationale du Sport (ANS) :



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

▶ RDV SUR FFF.FR/FAFA



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

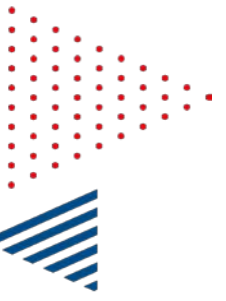
LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

Critères d'éligibilité :

Saison 2024/2025

- Rencontrer physiquement le référent FAFA Emploi de votre Ligue
- Déposer sa demande sur l'outil informatique prévu à cet effet
- Transmettre par le biais de l'outil information à la FFF au plus tard le **3 mai 2024**
- Recevoir l'accord de recevabilité et de conformité du Bureau Exécutif de la LFA avant la date effective d'embauche de la/du salarié.e
- Ne jamais avoir bénéficié du FAFA Emploi



Pièces administratives obligatoires

à fournir via l'outil informatique disponible sur Footclubs

Pièces obligatoires au pré-dossier

Rencontre physique obligatoire avec le référent FFA emploi de la Ligue

- ▶ Projet club
- ▶ Compte de Résultat N-1 et budget prévisionnel sur 5 ans viable daté, signé et certifié conforme
- ▶ Niveau de trésorerie actuel daté, signé et certifié conforme
- ▶ Bilan comptable N-1 daté, signé et certifié conforme (facultatif)
- ▶ PV du Comité Direction validant le lancement du projet et la création du poste
- ▶ Projet de contrat de travail
- ▶ Fiche de poste préalable à l'embauche
- ▶ Organigramme daté dans lequel figure le ou la salarié.e
- ▶ Déclaration Sociale Nominative
- ▶ Attestation de Formation Module PFFD "Recruter un salarié"
- ▶ Attestations de Formation "Protéger nos licenciés ou licenciées" (capsules 3 x 20')



Pièces obligatoires à la finalisation (30 jours après l'embauche)

- ▶ Contrat de travail daté et signé
- ▶ Fiche de poste datée et signée
- ▶ Copie des diplômes
- ▶ Copie Carte Professionnelle
- ▶ Attestation de licence
- ▶ Mise à jour du poste sur Footclubs
- ▶ Plan de formation du salarié fourni daté et signé
- ▶ DPAE

Les grandes étapes

1

**29 février
2024**

Webinaire national
« Créer et pérenniser
un emploi dans son
club »

=> Présentation du
dispositif FAFA

2

15 Mars 2024

**Ouverture de la
plateforme**

Début des dépôts de
dossiers par les clubs
et des traitements
par Ligue et mise à
disposition du cahier
des charges

3

3 Mai 2024

Date limite de
transmission des
dossiers FAFA
Emploi dans l'outil
par les clubs

4

Traitement des
dossiers par l'IEFF
puis validation par
la Commission
Fédérale FAFA
Emploi

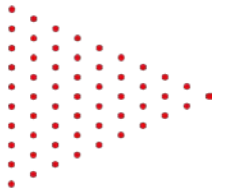
5

15 Juin 2024

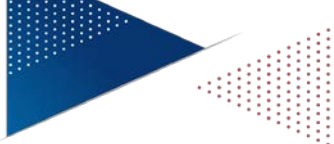
Réponses aux clubs



*Votre référent emploi reste à
votre disposition pour vous
accompagner*



Témoignage club – Pérennisation

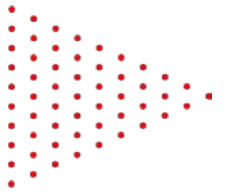


Didier VIEUBLED
Président de l' AF Biars Bretenoux
Ligue d'Occitanie



<https://maformation.fff.fr/preview/article/1162-retour-d-experience-club-webinaire-emploi.html>





Pour aller plus loin

- Renseignez-vous auprès de votre référent régional FAFA Emploi
- Consultez le guide FAFA Emploi

Liste des référents Emploi des territoires

Liges	NOM, Prénom	Coordonnées
Auvergne Rhône-Alpes	MALIN Joel	jmalin@ain.fff.fr
Bourgogne-Franche-Comté	MENIGOZ Amandine	amenigoz@lbfc.fff.fr
Bretagne	ORAIN Maryon	morain@footbretagne.fff.fr
Centre Val de Loire	LEVEQUE Maxence	mleveque@centre.fff.fr
Corse	PROFIZI Patrick	patrickprofizi@orange.fr
Grand Est	GOSSELIN Florent	fgosselin@lgef.fff.fr
Hauts de France	BABEUR Maxime	mbabeur@lfhf.fff.fr
Méditerranée	SAHED DEGAND Cindy	csaheddegand@mediterranee.fff.fr
Normandie	GARCIA Ludivine	lgarcia@normandie.fff.fr
Nouvelle Aquitaine	LATRILLE Guillaume	glatrille@lfna.fff.fr
Occitanie	SALAZARD Jérémie	jeremie.salazard@occitanie.fff.fr
Paris Ile de France	DUC Florence	fduc@paris.idf.fff.fr
Pays de la Loire	YDIER Laurent	lydier@lfpl.fff.fr
Liges Ultramarines	HERNU Luc EYEGHE MINKO Nicolas	Emploi.ieff@fff.fr



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

4

PLAN D'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE LA FFF



**LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR**



Philippe LE YONDRE

Membre du Bureau
Exécutif de la LFA



Plan d'Engagement Sociétal de la FFF

3 AXES :

- ▶ **Axe 1 : Violences et discriminations : Tolérance zéro**
 - ▶ **Axe 2 : Rôle citoyen et inclusif du Football**
 - Avec un objectif de création de 500 emplois d'éducateurs socio-sportifs
 - ▶ **Axe 3 : Politique environnementale**
- 



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

5

Dispositifs Emplois A.N.S.

Présentation des dispositifs A.N.S Emploi



Pauline AUGE

Conseillère
Développement

WEBINAIRE FFF
1000 EMPLOIS SOCIOSPORTIFS
IMPACT 2024

Agence nationale du Sport – 29/02/2024

1 000 emplois socio-sportifs

1/6

- **Objectif de la mesure :**

- **Créer 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs** par des clubs engagés dans les territoires touchés par les émeutes de juin/juillet 2023 (500 villes identifiées)
- Amener les éducateurs à intervenir au sein du quartier, aux « pieds des immeubles » et dans les établissements scolaires, et faire le lien avec les professionnels de l'emploi et de l'insertion sur le territoire (Missions locales, France travail, ...)
- Période : 2024-2027

1 000 emplois socio-sportifs

2/6

- **Condition d'éligibilités pour les structures porteuses de l'emploi :**
 - Associations sportives locales affiliées à une fédération agréée*
 - Nature du contrat : CDI
 - Niveau de rémunération : Groupe 4 de la CCNS Sport
 - Co-financement du club à hauteur de 50%
 - Inscription de l'éducateur dans un parcours de formation afin qu'il puisse être mobilisés dans l'animation des dispositifs :
 - de repérage et de remobilisation en lien avec France travail (« Du stade vers l'emploi », accompagnement des bénéficiaires du RSA, « Aller vers »...) ;
 - de continuité pédagogique initié dans le cadre de Quartier 2030 pendant le temps scolaire et en dehors (accueil 8/18h, 2h collégiens, Cités éducatives, vacances apprenantes) ;
 - de la politique de la ville.
 - Respect des obligations sociales et s'inscrire dans une démarche d'accompagnement
- * une dérogation pourra être autorisée envers les comités, ligues et collectivités s'il n'existe pas de club support sur le territoire prioritaire identifié

1 000 emplois socio-sportifs

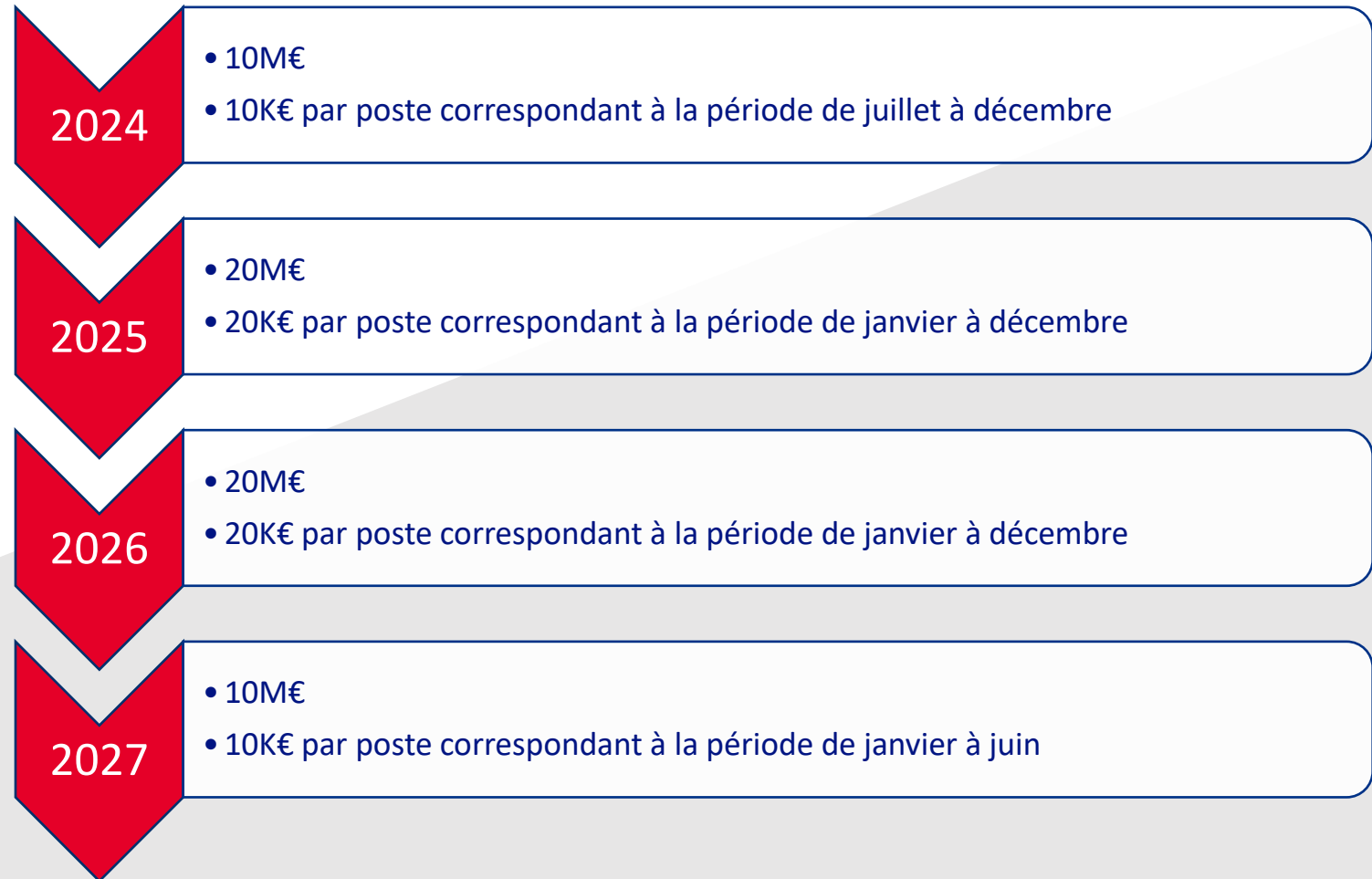
3/6

- **Condition d'éligibilités pour les éducateurs :**
 - Une carte professionnelle (et donc d'un diplôme reconnu dans le Code du sport) ;
 - et une expérience d'encadrement d'activités physiques et sportives
 - Suivre le parcours de formation proposé par le club

1 000 emplois socio-sportifs

4/6

La mesure est assortie de 60 M€ répartis de la façon suivante:



1 000 emplois socio-sportifs

5/6

Calendrier prévisionnel

Février 2024

- Diffusion de la liste des 500 territoires prioritaires à l'ensemble des FF et des DRAJES
- Diffusion par l'Agence nationale du Sport des notes de service PSF et PST
- Mobilisation des fédérations sportives dans le recensement des clubs volontaires pour s'inscrire dans le projet et créer un emploi d'éducateur socio-sportif

Mars 2024

- Transmission, avant le 15/03/2024 à l'Agence nationale du Sport par les fédérations sportives des listes des structures volontaires identifiées (classées par ordre prioritaire et avec avis argumenté de la FF)
- Compilation par l'Agence des listes par région et diffusion, avant le 30/03/2024, à chaque DRAJES
- Lancement des campagnes PST par les DRAJES en ciblant prioritairement les associations recensées par les FF et identification, en lien avec les partenaires locaux des structures volontaires pour s'inscrire dans le projet
- Répartition prévisionnelle des emplois par région, par l'Agence en fonction de la population des 500 villes identifiées comme prioritaires et du volume par région de demandes des fédérations
- Formalisation des conventions « Objectifs emplois 2024-2026 » entre l'Agence et les FF les plus engagées, en lien avec le MENJSJOP

Avril – Mai 2024

- Echanges et croisement entre les DRAJES et les fédérations sur les structures recensées.
- Validation finale d'une liste partagée entre les DRAJES et les fédérations
- Dépôt d'une demande de financement pluriannuelle par le club concerné dans Le Compte Asso

Juin – Juillet 2024

- Notifications d'accord envoyées par les Délégués Territoriaux – DRAJES, associant les fédérations et mises en paiement par l'Agence
- Recrutement / renouvellement des éducateurs.
- Mise en place d'actions de professionnalisation

Janvier 2025

- Justification de l'action réalisée
- Production d'un justificatif dans Le Compte Asso sur la formation réalisée « inclusion par le sport ».

Plan 500 emplois FFF → Parcours des clubs et rôle des Ligues

5

Accompagnement des clubs par les Ligues

4

3

2

1

Recensement des clubs par les Ligues pour le 8 Mars !

Jun-Juillet 2024

- Réponse officielle des DRAJES

Avril-Mai

- Validation finale d'une liste partagée entre les DRAJES et la FFF
- **Dépôt d'une demande de financement pluriannuelle par les clubs sur le Compte Asso**

15 Mars 2024

- **Remontée à l'A.N.S. par la FFF la liste des clubs volontaires (par ordre de priorité)**

29 Février 2024

- **Webinaire national sur l'emploi de 18h à 19h : Présentation du dispositif**

Février 2024

- Définition des 500 Villes concernées par l'Etat et les notes de service
- **Transmission aux Ligues**

Interventions des Ligues

Tableau récapitulatif des 3 aides à l'emploi présentées

(*Pour les aides ANS, sous réserve d'évolutions de certaines conditions)

Financiers			
Dispositifs	Fafa EMPLOI Prendre contact avec le référent emploi de votre Ligue	Emploi ANS (Création)* Contactez-nous Agence nationale du sport (agencedusport.fr)	« 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs »* Contactez-nous Agence nationale du sport (agencedusport.fr) Prendre contact avec le référent emploi de votre Ligue
Missions	Responsable Sportif Et/ou Responsable Administratif	Développement – Encadrement - Appui administratif	Education – Insertion Sociale et Professionnelle
Conditions (voir les notes rattachées à ces dispositifs : formations...)	CDI - Titulaire d'une carte professionnelle « football » ou Bac +2 (poste administratif)	CDI - Titulaire d'une carte professionnelle « football » ou équivalence pour les postes administratifs (voir avec votre DRAJES)	CDI - Titulaire d'une carte professionnelle « football » - Parcours de formation
Rémunération brute mensuelle (Temps plein)	Minimum Groupe 3 SMC de la CCNS** => 1 958,50 € bruts => environ 26 000 € annuels chargés	Minimum Groupe 3 SMC de la CCNS** => 1 958,50 € bruts => environ 26 000 € annuels chargés	Minimum Groupe 4 SMC de la CCNS** => 2 058 € bruts => environ 28 300 € annuels chargés
Frais complémentaires	Frais annexes éventuels et de formation	Frais annexes éventuels	Frais annexes et primes en complément de la rémunération fixe pour une dépense globale annuelle de 40 000 €
Aides financières (Temps plein)	8 000 € par an x 3 ans => 24 000 €	12 000 € par an x 3 ans => 36 000 €	20 000 € par an x 3 ans => 60 000 € (réparties sur 4 années)
Reste à charge approximatif annuel (non contractuel et évolutif / taux d'accident du travail, aides complémentaires...)	18 000 €	14 000 €	20 000 €
Cumuls possibles	Oui avec l'Emploi ANS (Création mais pas « 1000 emplois) et d'autres aides territoriales	Oui avec la Fafa Emploi et d'autres aides territoriales	Oui avec d'autres aides territoriales

Liste des référents Emploi des territoires

Liges	NOM, Prénom	Coordonnées
Auvergne Rhône-Alpes	MALIN Joel	jmalin@ain.fff.fr
Bourgogne-Franche-Comté	MENIGOZ Amandine	amenigoz@lbfc.fff.fr
Bretagne	ORAIN Maryon	morain@footbretagne.fff.fr
Centre Val de Loire	LEVEQUE Maxence	mleveque@centre.fff.fr
Corse	PROFIZI Patrick	patrickprofizi@orange.fr
Grand Est	GOSSELIN Florent	fgosselin@lgef.fff.fr
Hauts de France	BABEUR Maxime	mbabeur@lfhf.fff.fr
Méditerranée	SAHED DEGAND Cindy	csaheddegand@mediterranee.fff.fr
Normandie	GARCIA Ludivine	lgarcia@normandie.fff.fr
Nouvelle Aquitaine	LATRILLE Guillaume	glatrille@lfna.fff.fr
Occitanie	SALAZARD Jérémie	jeremie.salazard@occitanie.fff.fr
Paris Ile de France	DUC Florence	fduc@paris.idf.fff.fr
Pays de la Loire	YDIER Laurent	lydier@lfpl.fff.fr
Liges Ultramarines	HERNU Luc EYEGHE MINKO Nicolas	Emploi.ieff@fff.fr



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

6

Appel à Projets IMPACT 2024

(exemple d'une aide financière permettant la pérennisation)

Présentation de l'Appel à Projets Impact 2024



Yacine MEDJAHED

Conseiller
Développement



IMPACT 2024



Thématiques :

- Santé et bien-être par le sport
- Réussite éducative et citoyenneté par le sport
- Inclusion, solidarité et égalité par le sport
- Le sport au service du développement durable
- Insertion professionnelle (nouvelle thématique)

Des partenaires mobilisés :

- CNOSF, CPSF, Paris 2024, Ville de Paris, CD 93, Métropole du Grand Paris, FDJ
- En 2024 France Travail est partenaire de l'appel à projets

<https://www.agencedusport.fr/impact-2024>

Les 500 villes concernées :

https://media-maformation.fff.fr/uploads/documents/annexe-2024_liste-500-villes.pdf

Contacts utiles Service Emploi de l'IEFF

Retrouvez toutes les informations sur notre site web : <https://maformation.fff.fr>
rubrique emploi



emploi.ieff@fff.fr



Luc HERNU

Responsable du
Service Emploi et
Insertion
Professionnelle

Nicolas EYEGHE MINKO

Chef de Projet
Emploi

Liste des référents Emploi des territoires

Liges	NOM, Prénom	Coordonnées
Auvergne Rhône-Alpes	MALIN Joel	jmalin@ain.fff.fr
Bourgogne-Franche-Comté	MENIGOZ Amandine	amenigoz@lbfc.fff.fr
Bretagne	ORAIN Maryon	morain@footbretagne.fff.fr
Centre Val de Loire	LEVEQUE Maxence	mleveque@centre.fff.fr
Corse	PROFIZI Patrick	patrickprofizi@orange.fr
Grand Est	GOSSELIN Florent	fgosselin@lgef.fff.fr
Hauts de France	BABEUR Maxime	mbabeur@lfhf.fff.fr
Méditerranée	SAHED DEGAND Cindy	csaheddegand@mediterranee.fff.fr
Normandie	GARCIA Ludivine	lgarcia@normandie.fff.fr
Nouvelle Aquitaine	LATRILLE Guillaume	glatrille@lfna.fff.fr
Occitanie	SALAZARD Jérémie	jeremie.salazard@occitanie.fff.fr
Paris Ile de France	DUC Florence	fduc@paris.idf.fff.fr
Pays de la Loire	YDIER Laurent	lydier@lfpl.fff.fr
Liges Ultramarines	HERNU Luc EYEGHE MINKO Nicolas	Emploi.ieff@fff.fr



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

MERCI